

Durée :

3 jours (21 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Conducteurs de PEMP désirant obtenir un CACES R.386 (cat 1B et 3B) Ils seront médicalement aptes au travail en hauteur et à la conduite des PEMP.

Notre intervenant :

Formateur expert en manutention et levage. + un testeur certifié CACES.

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

**600 € HT
(720 € TTC)**

**Renseignements et
inscriptions :**

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Respecter ses limites de compétences.
- Effectuer en début de poste l'examen d'adaptation, les vérifications, l'entretien d'usage courant et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées.
- Mettre en oeuvre la PEMP pour effectuer des tâches à des emplacements de travail variés.
- D'appliquer les consignes de sécurité en vigueur dans son entreprise et sur la voie publique.

**NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES
D'EVALUATION:**

Alternance d'apports théoriques et de pratique (conduite de PEMP).
Supports audio visuels adaptés (transparents, films).
Support de cours remis à chaque participant.
Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant le référentiel CNAM R.386 réalisé par un testeur certifié.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **La prévention des risques, les accidents du travail**

■ **Réglementation, normalisation et textes de la sécurité sociale**

- Arrêté du 2 décembre 1998.
- Recommandation de la CNAM R.386.
- L'autorisation de conduite.
- Les responsabilités du conducteur.
- Les organismes de prévention.

■ **Classification, caractéristiques, technologie et fonctionnement des PEMP**

- Les différentes catégories de PEMP et leurs spécificités.
- Les différentes sources d'énergie des PEMP.
- Les différents composants d'une PEMP et leur fonction.
- Le schéma simplifié d'un circuit hydraulique.
- Les éléments constitutifs d'un circuit de freinage.
- Les dispositifs de sécurité.

■ **Les principaux facteurs de risques liés à la conduite des PEMP**

- Nature du sol : sol mou, instable, plaques d'égouts, trottoirs...
- Présence de dévers ou de pente.
- Risques de collision avec d'autres engins.
- Présence d'obstacles en hauteur.
- Présence de réseaux électriques.
- Conditions météo défavorables : vent fort, gel, températures très basses.
- PEMP mal adaptée.

■ **Règles de conduite et de mise en oeuvre des PEMP**

- Respecter le code de la route.
- Respecter le plan de circulation de l'entreprise ou du chantier.
- Mettre en oeuvre la signalisation du plateau de travail.
- Respecter les consignes de sécurité propres à l'utilisation de la PEMP et à l'entreprise.

■ **Mise en pratique des connaissances**

- La vérification de prise de poste.
- L'examen d'adéquation.
- La mise en oeuvre du poste de secours.
- Les gestes de commandement et de communication.
- Les déplacements de la PEMP.
- Le positionnement de la PEMP en fonction du travail et de l'environnement.
- Le rôle du surveillant : balisage, signalisation.
- La mise en oeuvre de la PEMP suivant les différentes configurations.
- La configuration de la PEMP en position transport,
- Les opérations de fin de poste.